





EXERCICE FINANCIER  
2020-2021

FONDS REMSTAR  
RAPPORT ANNUEL FPIC  
DÉCISION 2017-146



LE FONDS REMSTAR EST UN FONDS  
PRIVÉ QUI SOUTIENT LA CRÉATION,  
LA PRODUCTION, LA DISTRIBUTION  
ET LA PROMOTION AU CANADA DE  
NOUVELLES ŒUVRES ARTISTIQUES  
ET CULTURELLES DE TOUS GENRES.



# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	04
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BIOGRAPHIES	05
MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION	06
SOUS-TITRAGE ET VIDÉODESCRIPTION	07
MESURES DE SUCCÈS UTILISÉES POUR LE VOLET ÉMISSIONS TÉLÉVISUELLES	07
REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE ET RÉGIONALE	07
ÉMISSION(S) TÉLÉVISUELLE(S) FINANCÉE(S)	08
SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DU FONDS REMSTAR DEPUIS SA CRÉATION	09

## FONDS REMSTAR – RAPPORT ANNUEL 2021

### MOT D'INTRODUCTION

#### **Soutenir le talent musical de chez-nous et faire rayonner la musique canadienne, voilà la mission du Fonds Remstar!**

Depuis 2015, en reprenant l'administration du programme MaxFACT à la suite de l'acquisition de MusiquePlus et de MAX par Groupe V Média, le Fonds Remstar a poursuivi son mandat de soutien à la création, la production, la distribution et la promotion de nouvelles œuvres artistiques et culturelles à travers le Canada.

Six ans après le début de son mandat, le Fonds Remstar a rempli toutes ses obligations contractuelles, incluant le financement de 4 projets télévisuels et de 151 vidéoclips qui ont tous été diffusés.

En respect de ce qui précède le CA a proposé de fermer le Fonds au cours du prochain exercice financier.

## MEMBRES DU CA ET BIOGRAPHIES

### **Éric Hébert (Indépendant)**

Après s'être démarqué dans le domaine de la musique et de la gérance d'artistes de renom, Éric Hébert a cofondé la société Trio Orange, une Compagnie spécialisée en production et idéation de contenu télévisuel multiplateforme. Maintenant aux commandes de Télégramme Média, Éric se spécialise dans la production de séries documentaires et culturelles. Récipiendaire de nombreuses distinctions, il œuvre également à titre d'administrateur du Fond Remstar.

### **Jean Guy Chaput (Indépendant)**

Administrateur agréé et administrateur de sociétés certifié, Jean-Guy Chaput cumule plusieurs années d'expérience dans des postes de haut niveau. Ayant dirigé la SODEC pendant 5 ans, et ayant présidé le conseil d'administration de Renaud-Bray, M. Chaput œuvre aujourd'hui comme consultant, en plus d'être administrateur du Fonds Remstar.

### **Richard Speer (Indépendant)**

Président et fondateur du groupe Attraction, Richard Speer est passionné par le monde de la production et des médias. Ancien président de la section québécoise de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et administrateur du Fonds Remstar, il joue un rôle significatif dans la consolidation de l'industrie culturelle. Homme de conviction, il s'implique au sein des conseils d'administration de plusieurs organisations et institutions, dont le Fonds Remstar.

### **Tony Porrello (Président et membre)**

En plus d'assurer la présidence du Fonds Remstar depuis l'automne 2017, Tony Porrello a été vice-président exécutif, approvisionnement de Groupe V Média, et, à ce titre il avait pour mandat d'assurer les négociations de la majorité des contrats de l'entreprise. Avant de se joindre au premier groupe média indépendant au Canada, Tony était directeur de comptes commerciaux pour la Banque Royale du Canada, dans le secteur du financement de longs métrages et audiovisuel. C'est plus de 20 ans d'expérience que Tony Porrello a cumulé en stratégie d'affaires, dont 10 ans dans le domaine de la distribution, production et le financement de longs métrages. Tony est gradué de l'Université Concordia de Montréal.

## **MEMBRES DU COMITÉ DE SÉLECTION**

### ÉMISSIONS TÉLÉVISUELLES

Carl Rousseau  
Jean Guy Chaput  
Tony Porrello

\*Jean Guy Chaput a également pour mandat de s'assurer que les enjeux et la réalité des CLOSM sont pris en considération.

## **SOUS-TITRAGE ET VIDÉO DESCRIPTION**

Toute la programmation liée au Fonds Remstar doit être sous-titrée et accompagnée de vidéo description pour la télévision. Ces exigences font partie des ententes arrêtées avec les récipiendaires et le Fonds s'assure du respect de ces termes avant la mise en ligne et/ou diffusion de tous les contenus.

## **MESURES DE SUCCÈS UTILISÉES POUR LE VOLET ÉMISSIONS TÉLÉVISUELLES**

Chaque demande de financement est évaluée par les membres du comité de sélection sur la base des mérites artistiques, l'aspect financier et sur l'excellence de l'équipe du projet soumis. Un système de pointage, se rapportant à ces balises/critères permet ensuite d'attribuer les enveloppes aux demandeurs s'étant le plus démarqués jusqu'à concurrence des dollars disponibles pour la dite ronde.

## **REPRÉSENTATION LINGUISTIQUE ET RÉGIONALE**

Conformément à la politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2016-343, le Fonds Remstar a nommé Monsieur Jean Guy Chaput, protecteur des communautés de langues officielles en situations minoritaires. En tant que membre du conseil de sélection ainsi que membre du conseil d'administration du fonds, Monsieur Jean Guy Chaput s'assure que les projets de langues minoritaires soient tous pris en considération.

Ayant à cœur le rayonnement de l'industrie en région, depuis sa mise en place, le Fonds s'est assuré que enveloppes soient allouées à des projets produits en dehors de Montréal au Canada.

## **ÉMISSION(S) TÉLÉVISUELLE(S) FINANCÉE(S)**

Une nouvelle stratégie de financement voulant que les dollars non-alloués soient reportés à la prochaine ronde et ainsi de suite, jusqu'à concurrence d'une ou plusieurs demandes pouvant se voir octroyer une aide financière de la part du Fonds, a été mise en place il y a 3 ans.

Conformément à ce qui précède, les membres du comité de sélection ont convenu d'attribuer la totalité du solde de l'aide financière disponible au seul et unique projet télévisuel retenu l'an dernier à la ronde du 30 janvier 2020.



## SOMMAIRE DES RÉALISATIONS DU FONDS REMSTAR DEPUIS SA CRÉATION

### CONTRIBUTIONS

Contributions reçues de MusiquePlus Inc.  
Financement de vidéoclips : 2 268 276, 84\$

Contributions reçues de MusiquePlus Inc. (avantages tangibles)  
Financement d'émissions télévisuelles : 1 189 344,03\$

**Total des contributions: 3 457 620,87\$**

### FINANCEMENT

Allocation pour financement de projets vidéoclips : 2 159 388,74\$

➤ Ronde du 25 janvier 2016 (33 projets)	433 420,82\$
➤ Ronde du 20 avril 2016 (29 projets)	432 209,92\$
➤ Ronde du 11 juillet 2016 (27 projets)	402 615,75\$
➤ Ronde du 1 <sup>er</sup> novembre 2016 (17 projets)	248 150,25\$
➤ Ronde du 17 mars 2017 (21 projets)	308 408,00\$
➤ Ronde du 15 juin 2017 (24 projets)	334 584,00\$

*Fonds non-réclamés par les producteurs de vidéoclips: 13 013,26 \$*

Allocations pour financement d'émissions télévisuelles : 1 115 000,00 \$

➤ Ronde du 11 juillet 2016 (1 projet)	165 000,00\$
➤ Ronde du 15 août 2017 (2 projets)	250 000,00\$
➤ Ronde du 16 août 2020 (1 projet)	700 000,00\$

**Total des allocations: 3 274 388,74 \$**

### FRAIS ADMINISTRATIFS

La somme totale des frais d'opérations courants et à venir sont de 170 218,87 \$\*

\*Le Fonds est autorisé à percevoir 5% des revenus pour fin d'administration



FONDSREMSTAR.CA